

Rapport d'activités

2015 – 2016

LVI

AGIR DANS L'ESPOIR D'UN
LENDEMAIN MEILLEUR

Table des matières

Mot du directeur.....	1
Le conseil d'administration.....	2
Survola des défis de l'année 2015-2016.....	3
Bilan d'activités spécifiques de LVI :.....	4
Axe consolidation des activités.....	4
Axe recherche des financements.....	4
Axe éducation populaire autonome.....	5
Axe mobilisation sociale.....	5
Axe action politique non partisane.....	6
Axe représentation.....	6
Autres activités.....	6
Galerie photos.....	7

Mot du directeur

Chères et chers membres,

Notre organisme vient de terminer son troisième exercice annuel depuis sa création le 29 juillet 2013 et nous pouvons ENSEMBLE être fiers du chemin parcouru. Certes le chemin a été parsemé de beaucoup d'embûches mais l'ESSENTIEL est que nous l'ayons parcouru

avec beaucoup de courage et en n'ayant laissé, de côté, aucune personne immigrante qualifiée venue chercher notre aide.

Je remercie ainsi chacune et chacun d'entre vous qui avez donné de votre temps, votre savoir-faire et parfois de votre argent afin de permettre la réalisation des activités prévues pour notre exercice annuel 2015-2016.

Le présent rapport annuel documente les activités réalisées et qui ont été rendues possibles grâce au soutien financier indispensable de quelques institutions et personnalités, notamment : les Sœurs de la Charité d'Ottawa, le Diocèse de Gatineau et certains d'entre vous.

Je profite de l'occasion pour vous sensibiliser davantage à participer activement aux actions de notre organisme durant le nouvel exercice



annuel 2016-2017 afin d'amener les autorités politiques du Québec et du Canada à mettre plus de moyens financiers dans l'intégration de personnes immigrantes dont la profession est régie par un ordre professionnel.

Tout en vous exhortant à vous investir davantage dans nos futures activités, je vous remercie!

Didier Muamba Kabeya

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de LVI est composé de sept (7) personnes venant des divers horizons. Élues par les membres, en assemblée générale, quatre (4) de ces personnes ont un mandat de deux (2) ans et trois (3) un mandat d'une (1) année renouvelable.

Les administrateurs adoptent des orientations annuelles qui sont exécutées, au quotidien, par la direction, avec le soutien des bénévoles, assurant ainsi la permanence de l'organisme.

Le conseil d'administration (CA) s'est rencontré chaque fois que de besoin. Par ailleurs les membres du CA ont échangé régulièrement par le biais des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) ce qui a facilité la prise de certaines décisions urgentes. Ce qui a facilité à la direction l'exécution des orientations et priorités adoptées et consignées dans le plan d'action annuelle 2015-2016.

Les membres du CA ont participé à certaines activités de représentation au niveau politique et institutionnel. Les sujets et dossiers abordés lors des réunions sont documentés dans les procès-verbaux disponibles au bureau de LVI. Lors de ses travaux, le CA a adopté quelques résolutions majeures.

Le CA entend poursuivre sa mission et sa participation active à la vie associative tout au long de l'exercice annuel 2016-2017 afin de s'assurer du bon succès d'exécution des orientations pour l'exercice 2016-2017.

Président :

- Abena Henri (**Diocèse de Gatineau**/Gatineau)

Vice-président :

- Benrhaba Hamid (**H&R Block**/Gatineau)

Trésorier :

- Occansey Noël (**Systems financiers** /Edmonton)

Secrétaire:

- Nsembe Nsombe Youyou (**SITO**/Gatineau)

Administrateurs/Administratrice:

- Régimbald Denis (**Frère Dominicain**/Ottawa)
- Shomba Lomami (**CPSP** - Gatineau)
- Khusravdod Sattarov (**ROHSCO**/Gatineau)

Survol des défis de l'année 2015-2016

Durant l'exercice 2015-2016, comme depuis sa création, LVI s'était assigné une mission majeure : sensibiliser les autorités politiques du Québec sur la problématique de la reconnaissance des acquis et compétences des personnes immigrantes qualifiées.

La mission a été partiellement atteinte, mais du moins avec succès. Car, notre organisme a initié une pétition qui a été suivie et signée par deux cent soixante et sept (267) citoyennes et citoyens canadiens de tous les milieux et de tous les secteurs d'activités. La pétition était adressée au Ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Elle avait pour objectif un partenariat avec ledit ministère pour une meilleure inclusion de personnes immigrantes dont la profession est régie par un ordre professionnel. Seulement, notre action n'a pas engrangé tous les résultats escomptés le MIDI n'ayant pas voulu coopérer.

Pour son exercice 2016-2017, LVI entend poursuivre l'action de recherche de partenariats avec différents ministères provincial et fédéral pour une meilleure intégration professionnelle de notre clientèle. Parallèlement à cette mission LVI entend poursuivre le projet pour l'intégration de ses membres médecins au Québec. Pour atteindre, de manière efficiente, ces objectifs, notre organisme ne ménagera aucun effort dans ses actions et initiatives auprès des autorités politico-administratives et de ses membres dont la sensibilisation reste la clé de réussite de telles actions. En même temps notre organisme va

poursuivre sa quête d'un financement récurrent auprès du Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome et aux Initiatives Sociales (SACAIS).

Ces objectifs sont énormes et vont exiger, pour leurs atteintes, beaucoup d'énergie et de ressources. Le CA de LVI ainsi que son *membership* seront mis à contribution pour leur réalisation.

Bilan d'activités spécifiques de LVI

1. Axe consolidation des activités

Durant l'exercice 2015-2016 notre organisme a poursuivi avec l'action de consolider ses activités par la recherche et l'obtention d'une deuxième subvention salariale pour une nouvelle agente de projet après la fin de service de Madame Ratha-Nim.

La nouvelle subvention salariale est d'une durée de six (6) mois renouvelable une fois. Actuellement, notre nouvelle agente de projets, Madame Galina Todorova en est sa deuxième et dernière subvention en intégration professionnelle.

Toutes les subventions obtenues sont octroyées par Emploi Québec.

Pour une meilleure consolidation de nos activités, notre organisme travaille très assidument à l'obtention d'une subvention récurrente de la part d'un de ses partenaires.

2. Axe recherche de financements

Comme depuis sa création, LVI a adressé plusieurs demandes de financement, durant l'année d'exercice 2015-2016 à de multiples institutions et organisations. Certaines demandes ont reçu une suite favorable, telles celles adressées : aux Sœurs de la Charité qui ont accordé une aide financière ponctuelle; au Diocèse de Gatineau qui a



accordé un don circonstanciel, dans le cadre de l'OMNIUM de l'archevêque de Gatineau édition 2015, et à certains de nos membres qui ont donné des cotisations ponctuelles.

Par contre, certaines demandes de subvention n'ont encore reçu aucune réponse, telles celles adressées : à la Conférence Religieuse Canadienne (CRC) et au secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), même si LVI a été déclarée admissible et inscrit sur la liste d'attente permanente.

3. Axe éducation populaire autonome

En conformité avec ses orientations pour l'exercice 2015-2016, LVI a organisé, en collaboration avec le commissaire aux plaintes en matière de reconnaissance des compétences professionnelles (Office des professions du Québec), Maître André Gariépy, une activité de formation sous le thème "Reconnaissance des compétences professionnelles : ce que le Commissaire aux plaintes peut faire pour vous".



L'activité s'est déroulée le Samedi 30 Mai 2015 dans la salle Le Boulevard du Centre Diocésain de Gatineau. Le Commissaire aux plaintes a fait sa présentation sur les enjeux et perspectives de la reconnaissance des

compétences et rôle du Commissaire aux plaintes, une présentation qu'il a faite dans le cadre d'une tournée des organismes du Québec. Les membres LVI ainsi que le public qui a participé à l'activité ont été informé en détail sur la procédure d'examen d'une plainte à l'occasion d'une discrimination subit en matière de reconnaissance des compétences professionnelles.

4. Axe mobilisation sociale

Les membres LVI et les citoyennes et citoyens résident Gatineau-Ottawa ont été mobilisés à signer une pétition le 29 juin 2015. La pétition avait pour finalité un partenariat avec le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) dont voici le libellé :

"CONSIDÉRANT QUE *La Voix de l'Immigrant (LVI) est un organisme qui a pour mission l'intégration professionnelle des personnes immigrantes qualifiées;*

CONSIDÉRANT QUE *les personnes immigrantes qualifiées rencontrent des difficultés à faire reconnaître leurs acquis et compétences sur le marché du travail québécois;*

CONSIDÉRANT QUE *ces personnes ont besoin d'être soutenu efficacement;*

CONSIDÉRANT QU' *il existe au Québec un seul organisme, "La Voix de l'Immigrant" qui travaille auprès de ces personnes qualifiées;*

CONSIDÉRANT QUE *ledit organisme ne reçoit aucun soutien gouvernemental pour remplir sa mission;*

CONSIDÉRANT QUE *le MIDI a un programme d'accès aux ordres professionnels dont la mise en œuvre pourrait aider efficacement à l'intégration des personnes immigrantes qualifiées;*

CONSIDÉRANT QUE LVI détient l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'un tel projet;

QUE par conséquent LVI propose un partenariat spécifique pour l'exécution dudit programme

Texte de la pétition

Nous, citoyens et citoyennes du Québec, demandons au Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI) de reconnaître l'organisme nommé La Voix de l'immigrant en tant que partenaire et de leur accorder certaines subventions pour que LVI puisse exercer pleinement ses fonctions d'aide aux personnes immigrantes qualifiées pour le développement économique et social du Québec."

La pétition a reçu un très succès, suivie et signée par deux cent soixante et sept (267) citoyennes et citoyens soutenant la mission de notre organisme bien que le ministère concerné n'y a réservé aucune suite favorable à date.

5. Axe action politique non partisane

Notre organisme a participé à plusieurs actions politiques non partisanses durant l'exercice 2015-2016.

Du 21 au 23 Mai 2015, notre organisme a participé, à Montréal, aux états généraux du mouvement communautaire autonome. Il s'agissait d'une démarche privilégiée pour réfléchir à l'avenir du mouvement communautaire au Québec. Et, l'événement national auquel LVI a participé lui a permis de prendre position sur les grands enjeux qui concernent tous les organismes communautaires autonomes.

Le 29 octobre 2015, LVI a participé à la journée de découverte Gatineau-Ottawa qui réunissait au tour des maires de Gatineau et d'Ottawa la majorité des organismes travaillant auprès des personnes immigrantes dans les deux villes afin de déterminer la nouvelle politique d'intervention concernée en matière d'intégration de personnes immigrantes dans les deux villes.

L'activité s'est déroulée à Gatineau à la Maison du Citoyen.

6. Axe représentation

Durant l'exercice annuel 2015-2016 notre organisme a rencontré le député fédéral Libéral, de la circonscription de Hull-Aylmer, M. Greg Fergus, dans ses bureaux de la colline parlementaires à Ottawa, afin de le sensibiliser sur les difficultés rencontrées dans l'accompagnement professionnelle de notre clientèle vis-à-vis les ordres professionnels.

La rencontre s'est déroulée le 08 février 2015 dans ses bureaux de la colline parlementaire à Ottawa et notre organisme était représenté par un membre du conseil d'administration (Le Trésorier), M. Lomami Shomba.

7. Autres activités

LVI a organisé plusieurs rencontres de réseautage (café-rencontre et barbecue) à Gatineau durant l'exercice 2015-2016. Les rencontres consistaient à occasionner des échanges entre des personnes

immigrantes ayant réussi leurs intégrations professionnelles au Québec et des personnes immigrantes nouvellement arrivées et rencontrant des difficultés à se trouver un emploi dans leurs domaines de compétences.

Les rencontres susmentionnées ont abouti à la mise sur pied d'un groupe de membres médecins ayant exercé à l'étranger afin de s'occuper du projet de l'admissibilité des médecins étrangers au collège des médecins du Québec.

Ce groupe multiculturel et aux expertises diverses comprends dix-sept médecins dont les activités sont coordonnées par Dr. Germaine Kaitesi.

8. Galerie photos

Photos prises lors de l'activité de formation avec le commissaire aux plaintes en matière de reconnaissance des compétences professionnelles au bureau de LVI à Gatineau, le 30 Mai 2015

